

---

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### **L'UNMI adopte Prest'IJ, le service de transmission automatisé des bordereaux d'indemnités journalières des arrêts de travail.**

L'UNMI est une des dix premières mutuelles adhérentes à la FNMF, parmi 300, à adopter le système Prest'IJ de transmission automatisée des bordereaux d'indemnités journalières proposé par la Caisse nationale de l'Assurance maladie.

« *Pour nous, les enjeux du projet sont multiples* » explique Julien Saily, directeur des opérations. « *...des gains de productivité importants, la réduction des délais de traitement et l'amélioration de la qualité du service aux entreprises adhérentes.* »

Les entreprises n'ont plus à adresser les bordereaux d'indemnités à l'assureur. Télétransmis par la Sécurité sociale, ils sont intégrés automatiquement aux outils de gestion, sans saisie, en évitant tout délai de courrier ou de traitement de mails.

L'UNMI gère plusieurs centaines de bordereaux par mois dans un service de 5 salariés : les gains de productivité attendus sont significatifs et permettront de consacrer les collaborateurs à des tâches à plus forte valeur ajoutée.

Les mutuelles adhérentes à l'UNMI peuvent ainsi proposer ce nouveau service entièrement gratuit aux entreprises, avec pour bénéficiaires directs une amélioration des délais de traitement et un renforcement de la qualité de service.

« *Ce projet s'inscrit naturellement dans le processus de digitalisation des traitements de l'UNMI* » confirme Anthony Delvigne, directeur des systèmes d'information « *après la dématérialisation des cotisations et l'automatisation des processus commerciaux et de la souscription des contrats.* »

Grandement facilité par l'outil de gestion de l'UNMI en mode SAAS (Software as a service), le projet a été conduit en dix mois, entièrement en télétravail, en associant les équipes de l'UNMI et l'éditeur du logiciel.

Il témoigne également de la capacité d'adaptation de l'UNMI et de son recours généralisé aux nouveaux outils collaboratifs.

---

## ***MUTUELLEMENT PLUS FORTS***

Le groupe prudentiel UNMI est constitué de l'Union Nationale Mutualiste Interprofessionnelle, organisme à but non lucratif, lieu ouvert de rassemblement de mutuelles de toutes tailles et d'UNMI'Mut, mutuelle spécialiste des risques prévoyance. Notre ambition est de donner à nos adhérents les meilleures armes pour résister et conserver leur indépendance. Pour cela, nous mettons à leur disposition une gamme de produits performants et un large panel de services, développés en interne ou avec l'aide de nos partenaires.

---

Siège social 50 avenue Daumesnil 75012 PARIS - [www.unmi.eu](http://www.unmi.eu)

### **Contact presse :**

Marie-Laure Molko - Tél : 01 76 41 00 32 / 06 70 16 45 15

**E-mail : [marie-laure.molko@taly.eu](mailto:marie-laure.molko@taly.eu)**

